

2026-06-25-07 : Modification des représentants au sein du comité syndical de 3RD'Anjou

L'an deux mille vingt six, le vingt cinq juin à 19 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Nooruddine Muhammad, Président.

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de Segré-en-Anjou-Bleu

Membres en exercice :48
Membres présents :39
Pouvoirs :4
Quorum :25
Votants :43
Votes pour :43
Votes contre :0
Abstention :0
Date de convocation : 19/06/2026
Date d'affichage: - 2 JUIL. 2026

Étaient présents :

Pierre-Pascal BIGOT, Laura CLÉMENT, Gaëlle TROTTIER, Jean PAGIS, Jacqueline COTTIER, Liliane COURTIN, Steeve CHAILLOUX, Marie-Josèphe BOUÉ, Claudia MOISSON, Jérôme GUYOT, Pascal CRUBLEAU, Frédérique LEHON, Juanita FOUCHER, Jérôme DELOIRE, Vincent VIGNAIS, Amélie PAQUEREAU, Arnaud GUEUDET, Nooruddine MUHAMMAD, Rodolphe BORDRON, Anne BORDRON, Jean-François PERDRIAU, Véronique LANGLAIS, Marie-Laure TEMPLÉ, Claire VIAL, Jean-Pierre BOISIAUD, Alain CHOLLET, Rachel SANTENAC, Christophe SAISON, Nelly GUÉRIN, Emmanuel CHARLES, Joël ESNAULT, Antoine MICHEL, Christelle LAHAYE, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Marina GATÉ, Gilles HAMON, Jacques MATHIEU, Jean-Pierre BRU, Mireille POILANE

Étaient excusés :

Nicolas GUYOT, Bastian GENTE, Yamina RIOU, Bénédicte ANGLES, Maryse GUEMAS, Vincent REBILLARD, Etienne GLÉMOT, Jean-Yves CHATILLON, Brigitte OLIGNON

Pouvoirs :

Bastian GENTE donne pouvoir à Liliane COURTIN, Yamina RIOU donne pouvoir à Juanita FOUCHER, Bénédicte ANGLES donne pouvoir à Nooruddine MUHAMMAD, Maryse GUEMAS donne pouvoir à Joël ESNAULT

Secrétaire de séance : Juanita FOUCHER

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

SUR proposition du Président ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2026-04-30-03 en date du 30 avril 2026 relative à la désignation des représentants au sein de 3RD d'Anjou ;

VU l'axe du Projet de Territoire « Renouveler la gouvernance du territoire et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire » ;

VU l'engagement de la labellisation Lucie 26000 « Mettre en place une gouvernance responsable » ;

CONSIDERANT que la CCVHA a procédé à la désignation de ses représentants auprès du comité syndical de 3RD'Anjou lors de la séance du Conseil Communautaire du 30 avril 2026 ;

CONSIDERANT que le syndicat a demandé à la CCVHA d'assurer une coordination et, par suite, une harmonisation entre ses représentants au comité syndical et les représentants des communes à l'assemblée territoriale ;

CONSIDERANT que le hiatus ne concerne que le contingent de ses délégués suppléants et, parmi eux, seulement la situation de deux communes doit pouvoir faire l'objet de cette harmonisation entre les deux instances ;

CONSIDERANT qu'il est proposé au Conseil Communautaire de modifier le contingent de ses délégués suppléant auprès du Comité syndical de 3RD'Anjou et, pour ce faire, de procéder à la désignation d'Alain Moreau (Le Lion-d'Angers) en remplacement de Pascal Tronche (Juvardail) et de Claude Le Bigot (Thorigné-d'Anjou) en remplacement de Véronique Vaillant (Erdre-en-Anjou) ;

CONSIDERANT que cette proposition conduirait à ce que les représentants de la CCVHA au sein du comité syndical de 3RD'Anjou soient les suivants :

Nom	Titulaire/ Suppléant
Sylvain Puaud	Titulaire
Florent Desestres	Titulaire
Arnaud Gueudet	Titulaire
Frédérique Lehon	Titulaire
Jérôme Guyot	Titulaire
Danielle Thouin	Titulaire

Coralie Dilé	Titulaire
Adrien Poiraud	Titulaire
Georges Derickssen	Suppléant
Tony Briand	Suppléant
Alain Moreau	Suppléant
Bruno Thuia	Suppléant
Vincent Rebillard	Suppléant
Vincent Vignais	Suppléant
Jean-Pierre Bru	Suppléant
Claude Le Bigot	Suppléant
Steeve Chailloux	Suppléant

CONSIDERANT que le Conseil Communautaire s'est prononcé à l'unanimité afin de ne pas procéder au scrutin secret ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur MUHAMMAD, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, décide :

- De désigner Alain Moreau comme délégué suppléant au sein du comité syndical de 3RD d'Anjou en remplacement de Pascal Tronche ;
- De désigner Claude Le Bigot comme délégué suppléant au sein du comité syndical de 3RD d'Anjou en remplacement de Véronique Vaillant ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance
le 25 juin 2026
au Lion d'Angers,

Nooruddine Muhammad

Président

Juanita Foucher

Secrétaire de Séance


